

ment est donc en général partisan d'une restriction de tous les revenus et de tous les prix. Dans ce sens, nous sommes de l'avis de la Commission des prix et des revenus. Si le député me demande directement si les provinces ont accepté de pratiquer certaines restrictions dans les domaines qui relèvent de leur autorité, il me faudra tenir la question pour préavis.

LES AFFAIRES INDIENNES

L'ANNULATION DE LA NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX RÉCLAMATIONS

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à adresser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Vu la déclaration que le premier ministre a faite récemment aux chefs Indiens ici, à Ottawa, selon laquelle le gouvernement n'allait pas forcer l'application de la politique énoncée dans le Livre blanc sur les Indiens, une décision a-t-elle été prise en vue d'annuler la nomination du Commissaire indien nommé pour enquêter sur certaines questions touchant les réclamations des Indiens?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, la politique que nous avons suggérée il y a un an était fondée sur des propositions. Nous n'avons pas l'intention d'imposer quoi que ce soit aux Indiens.

Je tiens à faire remarquer à l'honorable député que nous avons nommé ce commissaire après que les Indiens eussent formé eux-mêmes leur propre comité d'enquête dirigé par le chef Déglise, de Caughnawaga, et responsable aux Indiens, bien que financé par le gouvernement. Par contre, M. Barber est responsable au gouvernement. Il collabore afin de clarifier la situation ce qui permettra une discussion plus ouverte, une fois que chaque partie saura si les contrats ont été respectés ou non.

LE GOUVERNEMENT ET LES RÉCLAMATIONS DES INDIENS NON PROTÉGÉS PAR UN TRAITÉ

[Traduction]

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre si le gouvernement compte faire quelque chose pour régler les réclamations légitimes et réelles des Indiens et des Esquimaux dans le Nord du Québec, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique en ce qui concerne les ressources et les terres qu'ils réclament comme les leurs?

[L'hon. M. Sharp.]

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, pour ce qui est du Nouveau-Québec, j'ai eu l'occasion d'en discuter moi-même avec les autorités provinciales. Un comité tripartite composé de représentants des gouvernements fédéral et provincial ainsi que des Indiens a été institué en vue d'étudier ce problème.

En ce qui a trait aux Territoires du Nord-Ouest, il s'agit d'obligations qui sont présentement étudiés par le Commissaire Barber.

En ce qui a trait aux droits des Indiens de la Colombie-Britannique non assujettis aux traités, ils ont eux-mêmes saisi de leurs difficultés la Cour suprême du Canada.

LES POSTES

LE RÉTABLISSEMENT DU SERVICE NORMAL À WINDSOR (ONT.)

[Traduction]

M. Mark MacGuigan (Windsor-Walker-ville): Je m'adresse au ministre des Communications. Les résidents de Windsor n'ont eu qu'une distribution de courrier depuis le début des négociations postales. Le ministre peut-il nous dire quand le service postal y redeviendra normal?

L'hon. Eric Kierans (ministre des Postes et des Communications): Je suis navré que le service postal à Windsor ne soit pas assuré normalement. Actuellement, les syndicats tentent de nous dicter leurs conditions au sujet des emplois temporaires. Nous ne pouvons malheureusement accepter ce genre de dictature. Nous savons que le service en souffre—et qu'à Windsor il agonise—mais toutes les issues seront bloquées tant que les syndicats refuseront de reconnaître que c'est au ministère des Postes lui-même qu'il appartient de déterminer qui sera chargé de trier et de transporter le courrier.

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Le ministre peut-il nous dire quand, à son avis, la distribution du courrier a été assurée de façon normale dans l'ensemble du pays?

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: J'ai l'impression que cette question est litigieuse.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

INTERPELLATION AU SUJET DU LIVRE BLANC

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): J'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Peut-il nous dire si le Livre blanc sur les affaires extérieu-